

*ALLOCATIONS
FAMILIALES*



**Caf
de la Charente**

Réunion départementale des
Relais petite enfance (RPE)

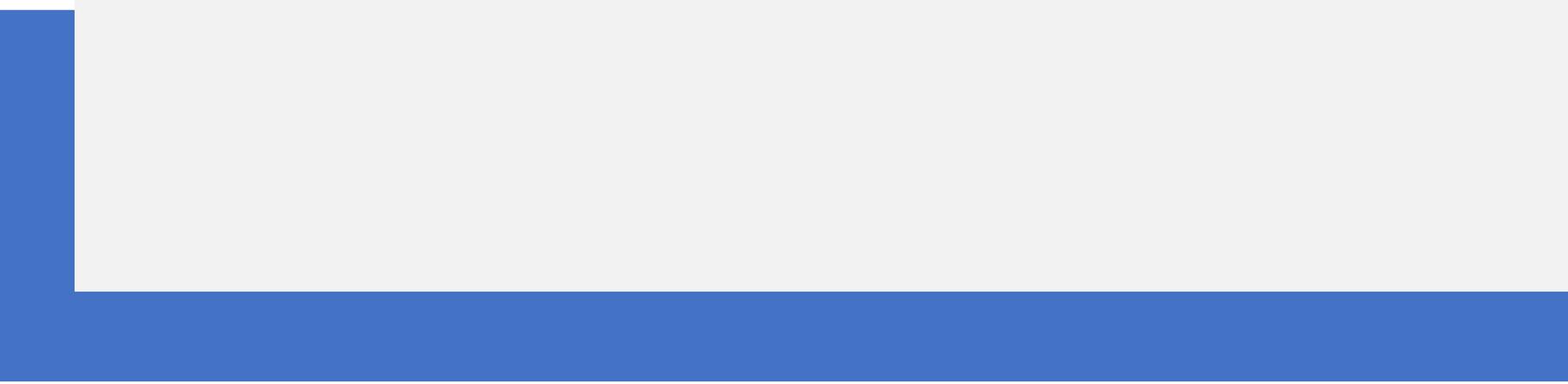
21 octobre 2021

ORDRE DU JOUR

1. Le nouveau référentiel national des Relais Petite Enfance (RPE)
2. Officialisation de l'appellation RPE et création d'une nouvelle plaquette départementale RPE
3. Mise en œuvre d'une convention statistique : données Petite Enfance
4. Les formations avec le Cnfpt
5. Présentation du nouveau site "monenfant.fr" avec Françoise Chenuaud et Sandra Camus (Caf) :
 - -> Refonte du parcours d'inscription des assistants maternels



1- Le nouveau référentiel national des Relais Petite Enfance (RPE)



Evolution législatives

- **Loi 2018-727 du 10 Août 2018, article 50 « Pour un Etat au service d'une société de confiance (ESSOC) »**. Le ministère des solidarités et de la santé a mené dans ce but une large concertation avec les différents acteurs à partir de novembre 2018.
- **Suspension des travaux** en raison de la crise sanitaire
- **Loi ASAP 2020-1525 du 7 décembre 2020, du code de la santé publique article 99 « accélération et simplification de l'action publique »**, la loi habilite le gouvernement à prendre par ordonnance toute mesure relevant du domaine de la loi 2018-727, **article 100** (Déclaration relative aux disponibilités d'accueil pour les assistantes maternelles par voie électronique à la CAF)=> *monenfant.fr*
- **Ordonnance 2021-611 du 19 mai 2021**: relative aux services aux familles & RPE (nouvelle appellation)
- **Décret 2021-1115 du 25 Août 2021** relatif aux RPE (missions) et à l'information des familles sur la disponibilité d'accueil en Eaje.
- **Décret 2021-1131 du 30 Août 2021** relatif aux assistants maternels et aux EAJE

Ordonnance du 19 Mai 2021

Art1: vise à reconnaître légalement aux côtés des aides financières, la place essentielle du service aux familles dans la politique familiale.

Art.2: Il fonde l'unité des modes d'accueil en affirmant qu'établissements, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile sont 3 modalités d'un même service aux familles.

->L214-1-1 Rôle des personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant.

->L.214-2-1: Le mot **RAM** est remplacé par « **Relais petite enfance** » **RPE**

->L214-5 Il crée un comité départemental des services aux familles (maintien, dev. des places..)

->L214-7: offrir des solutions d'accueil pour les enfants non scolarisés de moins de 3 ans notamment pour les futurs parents engagés dans un parcours insertion (**AVIP**)

•Art4: agrément des assistantes maternelles pour 4 places

Art. 5: les Mam 6 professionnels dont 4 simultanément

Art.7: Les soins médicamenteux

Art8: SDSF => Plan départemental d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité

Art 9: Possibilité d'expérimenter localement le guichet unique petite enfance

Décret 2021 -115 du 25 Août 2021

Les 5 missions des RPE

1. **Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel** selon les orientations définies par le Cdsf ;
2. **Offrir aux assistants maternels et aux professionnels de la garde d'enfants à domicile un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles** et recevoir les conseils utiles au développement et au bien-être de l'enfant et à l'amélioration de la qualité de l'accueil
3. **Faciliter l'accès à la formation continue** des assistants maternels et, des professionnels de la garde d'enfants à domicile
4. **Assister** les assistants maternels dans leurs démarches d'inscription, de déclaration et d'information sur leurs coordonnées et disponibilités d'accueil / monenfant.fr
5. **Informers les parents sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant**, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et de les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins et en tenant compte des orientations définies par le Cdsf.

Nouveau référentiel national des RPE

Cnaf- septembre 2021

Missions socles/ aux familles	Missions renforcées
M1: Information et accompagnement au choix d'un mode d'accueil pour les parents	Pas de mission renforcée
M 2: Mise en relation des parents et des assistants maternels	Mise en place d'un guichet unique
M 3: Accompagnement des parents dans leur rôle de particulier employeur	Pas de mission renforcée

***Un bonus de 3 000 € versés aux RPE qui rempliront au moins une des 3 missions renforcées
(le bonus s'ajoute à la Ps RPE classique)***

Nouveau référentiel national des RPE

Cnaf septembre 2021

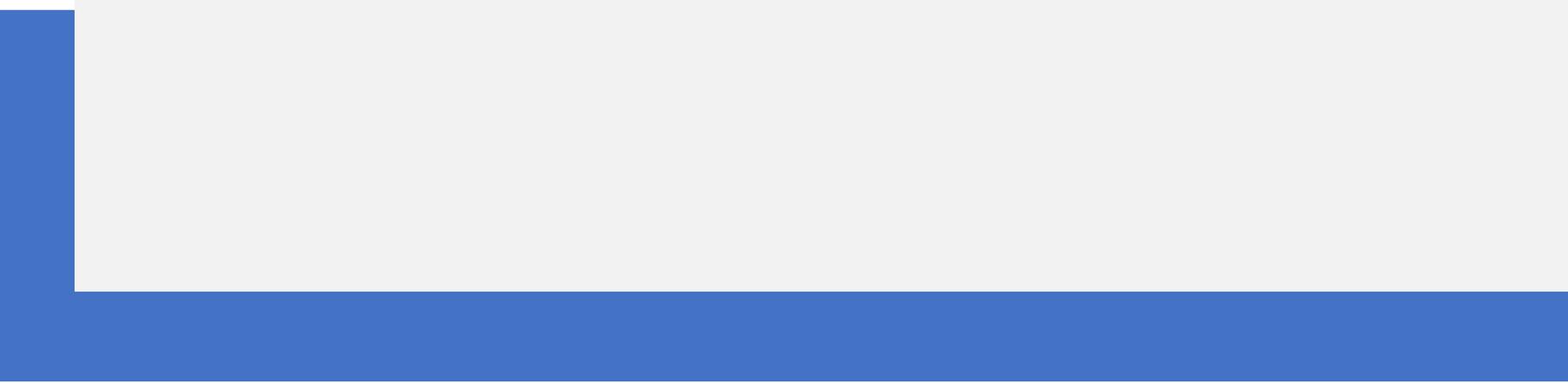
Missions socles/ Professionnels –Accueil individuel	Missions renforcées
M1: Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges <ul style="list-style-type: none">▪ Informer les professionnels▪ Informer les assistantes maternelles/<i>monenfant.fr</i>▪ Proposer des temps d'échanges et d'écoute	Pas de mission renforcée
M 2: Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques <ul style="list-style-type: none">• Organiser des temps d'éveil• Accompagner le parcours de formation des professionnels	Mise en place de temps d'analyse des pratiques: <i>6h/an/professionnels PE soit 3 séances /an/ prof. Groupe de 15 pers. maxi.</i>
M 3: Lutter contre la sous activité subie des assistantes maternelles Promouvoir le métier d'assistantes maternelles	Promotion renforcée de l'accueil individuel par la mise en œuvre d'une stratégie de communication.

2- Officialisation de l'appellation RPE et création d'une nouvelle plaquette départementale





3- Mise en œuvre d'une convention statistique : Fiche statistique Petite Enfance



4- Point sur les formations avec le Cnfpt

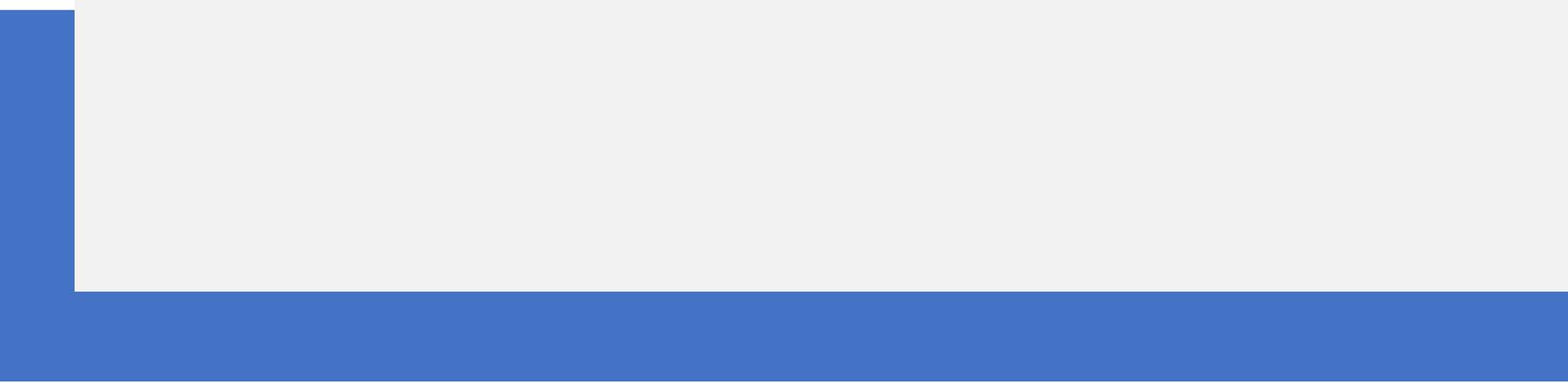
Prise de poste en RPE

Groupe1: Février à Mai 2022

Groupe 2: septembre à décembre 2022



5- monenfant.fr



monenfant.fr

Monenfant.fr - Refonte du parcours d'inscription des assistants maternels

Document de présentation des évolutions

Août 2021



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020



1. Introduction

monenfant.fr

DXC
TECHNOLOGY

Evolution législative

La loi ASAP du 07 décembre 2020 fait de monenfant.fr le portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles.

L'article 100 impose aux assistants maternels et aux Eaje de nouvelles obligations :

Pour les assistants maternels

Date d'application au 1^{er} Septembre

Obligations de déclaration et d'information, notamment relatives à leurs disponibilités d'accueils.

Concernant le non respect de ces obligations, le premier manquement NE PEUT faire l'objet QUE d'un simple avertissement.

Pour les Eaje

Date d'application au 1^{er} septembre 2021 pour tous les Eaje et par dérogation au 1^{er} avril 2022 pour les Eaje Paje.

Obligation de communiquer par voie électronique leurs disponibilités d'accueil à la Caisse nationale des allocations familiales.

Pas de sanction prévue pour le moment concernant le non respect de ces obligations.

DECRET D'APPLICATION du 25 Août 2021 et du 30 Août 2021



2. Présentation du nouveau parcours d'inscription des assistants maternels

monenfant.fr

DXC
TECHNOLOGY

Le nouveau parcours des assistants maternels

Des améliorations pour rendre le parcours d'inscription et la mise à jour des données plus simples et plus rapides



Autonomie des assistants maternels dans l'inscription sur monenfant.fr



Vérification de l'agrément à l'échelle **nationale par un modérateur**

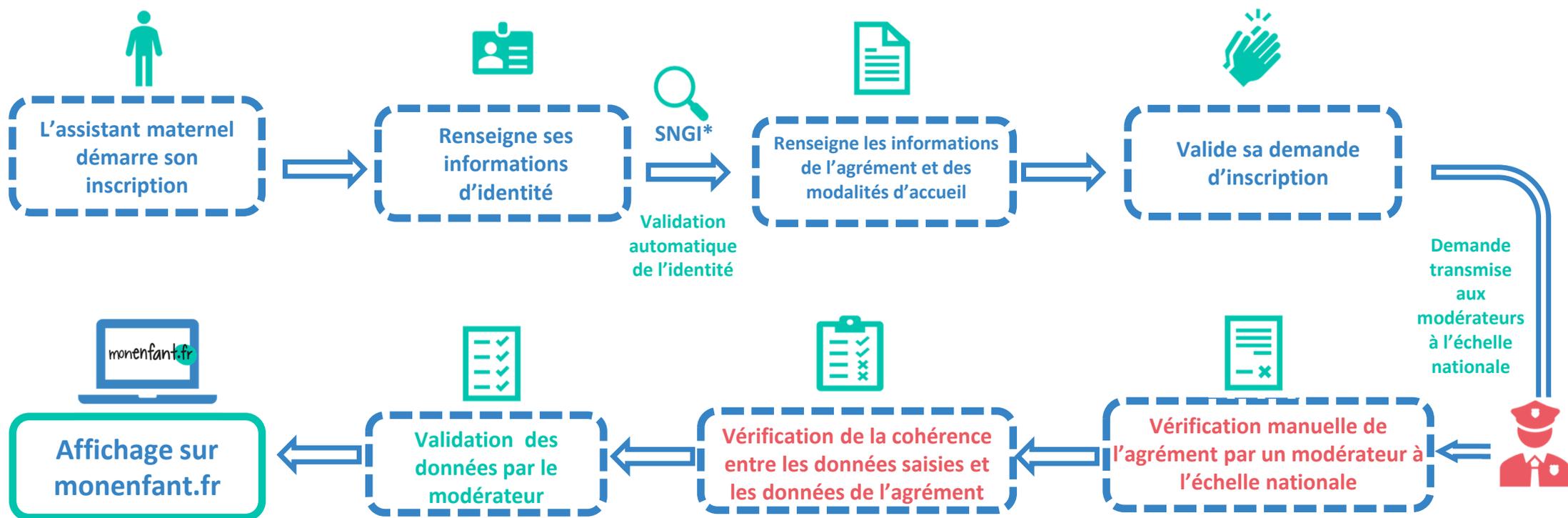


Mises à jour des profils par **les assistants maternels** (*adresse mail, agrément, numéro de téléphone, nom et prénom*)



Parcours d'inscription des assistants maternels **simplifié**

Processus de publication sur monenfant.fr



Le nouveau parcours s'effectue en **une seule étape pour l'utilisateur** et bénéficie d'une vérification rapide (traitement sous 72h maximum). L'assistant maternel est notifié par mail de la validation de sa demande.

*Système National de Gestion des Identifiants

Communication auprès des assistants maternels

Campagne emailing - proposition validée le 30/09





3. Le rôle des Relais Petite Enfance

monenfant.fr

DXC
TECHNOLOGY

Les outils à votre disposition

Différents moyens sont mis en œuvre pour vous accompagner au mieux dans ce nouveau parcours sur monenfant.fr/Je suis un professionnel/Assistants maternels/Inscription/Besoin d'aide



Fiches d'information pour répondre à vos questions et vous permettre d'accompagner les assistants maternels face à la fracture numérique



Un guide à destination des assistants maternels pour vous accompagner dans vos nouvelles missions



Une vidéo tutoriel pour vous guider pas à pas à naviguer sur monenfant.fr

Le rôle des RPE face à la fracture numérique (1/2)

Certains assistants maternels peuvent avoir besoin d'aide pour la réalisation de leurs démarches sur monenfant.fr : questions spécifiques, accès à du matériel informatique, création de leur profil...

Les RPE ont un rôle essentiel dans **l'accompagnement** des professionnels nécessitant du soutien dans la réalisation de leurs démarches en ligne.

→ Accompagner les assistants maternels dans la réalisation de leurs démarches



Fournir aux assistants maternels des éléments permettant la bonne prise en main du parcours : guide d'inscription pas à pas, présentation du parcours, supports de communication...



Guider les assistants maternels dans leurs démarches en ligne



Proposer des petits ateliers de formation aux outils numériques, ou de présentation de monenfant.fr



Annexes

monenfant.fr

DXC
TECHNOLOGY

Parcours d'inscription assistant maternel : Etape initiale

Etape initiale : Conditions Générales d'Utilisation

monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent

Accessibilité **NON**

ESPACE ASSISTANTS MATERNELS | ESPACE GESTIONNAIRES DE STRUCTURE

Je suis un professionnel | Espace assistants maternels | Services | Création d'un compte pour renseigner son profil

INSCRIPTION ASSISTANT MATERNEL

- 1 Identification
- 2 Profil
- 3 Récapitulatif
- 4 Fin

L'inscription se déroule en 4 étapes

i Munissez-vous de votre **agrément en cours de validité** pour créer votre profil.

Pour pouvoir procéder à votre inscription et à la création de votre profil, vous devez, au moyen des cases à cocher ci-dessous, certifier être un(e) assistant(e) maternel(le) titulaire d'un agrément en cours de validité, et confirmer avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et les accepter sans réserve.

- Je certifie être un(e) assistant(e) maternel(le) titulaire d'un agrément en cours de validité *
- En cochant cette case, je confirme avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et les accepte sans réserve *

< RETOUR

DÉMARRER L'INSCRIPTION >

[Besoin d'aide ?](#)

* Champ obligatoire

Rechercher

Parcours d'inscription assistant maternel: Etape 1

INSCRIPTION ASSISTANT MATERNEL

1 Identification 2 Profil 3 Récapitulatif 4 Fin

Mon identité

Email *

Confirmation d'email *

Mot de passe *

8 caractères, 2 chiffres, ect... recommandation de la macssi

Confirmation de mot de passe *

Prénoms *

Indiquez tous vos prénoms figurant sur votre pièce d'identité séparés par des espaces

Prénom à afficher sur monenfant.fr

Nom de naissance *

Nom d'usage

i Nous avons besoin des informations suivantes afin de vérifier votre identité. Ces données ne seront pas conservées à l'issue de la vérification.

Date de naissance :

||/||/aaaa

Numéro de sécurité sociale *

Etape 1 : Identification

Mes coordonnées de contact

N° de Téléphone * :

Portable

Fixe

Votre préférence d'affichage sur le site : *

Email

Portable

Fixe

Adresse postale du lieu d'exercice :

Numéro de voie

Type de voie

Nom de voie *

Complément d'adresse

Code postal *

Commune *

Votre préférence d'affichage sur le site : *

Je souhaite afficher mon adresse postale.

Je souhaite masquer mon adresse postale (hors code postal).

Mon agrément

Formats autorisés pour la copie d'agrément : Jpg, Png, Gif et Pdf

Copie de votre agrément en cours de validité et lisible *

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi

Ajouter une autre pièce

Date de début d'agrément *

||/||/aaaa

Date de fin d'agrément *

||/||/aaaa

Département de délivrance de l'agrément *

Capacité maximum d'accueil *

3210

Saisissez le CAPTCHA

RETOUR

CONTINUER

Parcours d'inscription assistant maternel : Etape 2

INSCRIPTION ASSISTANT MATERNEL

1 Identification 2 Profil 3 Récapitulatif 4 Fin

MA PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- FORMATIONS
- BREVET DE SECOURISME
- ACCUEIL ATYPIQUE
- ACCUEIL D'ENFANTS HANDICAPÉS
- MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE
- RELAIS D'ASSISTANTE MATERNELLE
- TRANSPORT D'ENFANTS
- LANGUES PARLÉES

MON LIEU D'ACCUEIL

- LOGEMENT
- PRÉSENCE D'ANIMAUX
- FOYER NON FUMEUR
- PRODUITS D'HYGIÈNE
- REPAS
- PROJET D'ACCUEIL PERSONNALISÉ

MES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- BIBLIOTHÈQUE
- LUDOTHÈQUE
- ACTIVITÉS D'ÉVEIL
- ACCUEIL JEUX DU RAM
- PROMENADES
- MEDIATHÈQUE
- ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Etape 2 : Profil

MA SEMAINE TYPE DE TRAVAIL

Lundi	<input checked="" type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>
Mardi	<input checked="" type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>
Jeudi	<input checked="" type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>
Vendredi	<input checked="" type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>
Samedi	<input type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>
Dimanche	<input type="checkbox"/>	De 0:00 à 0:00	<input type="button" value="Ajouter une plage"/>

- Je peux être flexible sur les horaires
- Je peux travailler pendant les vacances scolaires
- Je peux réaliser des accueils d'urgence
- Je peux me faire remplacer

MES PLACES DISPONIBLES

Je n'ai pas de places disponibles sur les prochains mois.

Une place disponible

A partir de Pour un enfant âgé de: à

Une place disponible

A partir de Pour un enfant âgé de: à

MON TARIF HORAIRE NET **Pas obligatoire**

Afficher mon tarif

3,17 € 5,05€

Parcours d'inscription assistant maternel : Etape 3

Etape 3 : Récapitulatif d'inscription

INSCRIPTION ASSISTANT MATERNEL

Identification Profil **Récapitulatif** Fin

MON RÉCAPITULATIF D'INSCRIPTION

MON IDENTITÉ Modifier

Email : jessica-letort@hotmail.fr
Prénom : Jessica
Prénom à afficher sur monenfant : Emma, Française
Nom de naissance : Kouto
Nom d'usage : Letort

MES COORDONNÉES DE CONTACT Modifier

N° de téléphone Portable : 0615432354
N° de téléphone Fixe : 0143547565
Votre mode de prise de contact préférentiel : Portable
Adresse postale du lieu d'exercice : 6 bd Camot, 92230 Genevilliers
Ma préférence pour l'adresse postale : Je souhaite masquer mon adresse postale

MES JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS Modifier

Agrément : Visualiser le document
Agrément valide entre le : 8/03/2020 et le 16/07/2020
Département de l'agrément : Hauts de Seine
Capacité maximum d'accueil de : 2 personnes

MA PRÉSENTATION GÉNÉRALE Modifier

FORMATIONS BREVET DE SECOURISME ACCUEIL ATYPIQUE ACCUEIL D'ENFANTS HANDICAPÉS MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE RELAIS D'ASSISTANTE MATERNELLE

TRANSPORT D'ENFANTS LANGUES PARLÉES

MON LIEU D'ACCUEIL Modifier

LOGEMENT PRÉSENCE D'ANIMAUX FOYER NON FUMEUR PRODUITS D'HYGIÈNE REPAS PROJET D'ACCUEIL PERSONNALISÉ

MES ACTIVITÉS PROPOSÉES Modifier

BIBLIOTHÈQUE LUDOTHÈQUE ACTIVITÉS D'ÉVEIL ACCUEIL JEUX DU RAM PROMENADES MEDIATHÈQUE

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

MES HORAIRES DE TRAVAIL Modifier

Je suis flexible sur les horaires
Je ne travaille pas pendant les vacances scolaires
Je peux réaliser des accueils d'urgence
Je ne peux pas me faire remplacer

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
09h00 - 16h30	09h00 - 13h30 14h00 - 16h30	09h00 - 16h30	09h00 - 13h30 14h00 - 16h30	09h00 - 16h30

MES PLACES DISPONIBLES Modifier

Une place Pour un enfant âgé de 2 à 4 mois À partir de maintenant

Une place Pour un enfant âgé de 2 à 4 mois À partir du 13/06/2020

Une place Pour un enfant âgé de 4ans À partir du 20/07/2020

MON TARIF HORAIRE NET Modifier

Je ne souhaite pas afficher mon tarif horaire net

RETOUR CONTINUER

Parcours d'inscription assistant maternel : Etape 4

Etape 4 : Validation de la demande d'inscription

The screenshot displays the 'monenfant.fr' website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Qui sommes-nous?', 'Que propose ce portail?', 'Comment nous contacter?', 'JE SUIS UN PARENT', and 'JE SUIS UN PROFESSIONNEL'. Below this is a blue header with the logo and the tagline 'Vous accompagner dans votre vie de parent'. The main content area is titled 'INSCRIPTION ASSISTANT MATERNEL' and features a progress bar with four steps: 'Identification', 'Profil', 'Récapitulatif', and 'Fin'. All four steps are marked with a red checkmark, indicating completion. Below the progress bar, a message states: 'Votre demande d'inscription a bien été prise en compte. Votre profil apparaîtra sur le site dès qu'il sera validé par un modérateur.' There are two buttons: 'REVENIR À L'ACCUEIL' and 'TÉLÉCHARGER LA DEMANDE'. At the bottom, there is a link for 'Besoin d'aide?'.



L'espace privé des assistants maternels

Les évolutions de l'espace privé des assistants maternels



Possibilité pour l'assistant maternel de modifier son adresse mail directement sur son profil sans passer par la Caf.



Modification ou renseignement de l'agrément possible directement sur le profil de l'assistant maternel.



Modification de nom et prénom à afficher sur le profil de l'assistant maternel.



Possibilité de modifier les préférences d'affichage de l'adresse postale sur le profil de l'assistant maternel.



Zoom sur le nouveau tableau des disponibilités



Un nouveau système a été élaboré en concertation avec des assistants maternels volontaires. Dans leur profil, les assistants maternels auront la possibilité de remplir un nouveau tableau pour indiquer leurs disponibilités par jour et par plage horaire (deux maximum) et leurs places disponibles (dans la limite de leur capacité d'accueil).

PRESENTATION **HORAIRE DE TRAVAIL** **DISPONIBILITES**

MA SEMAINE TYPE DE TRAVAIL

Lundi	<input checked="" type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	
		De	0:00	à	0:00	Supprimer la plage
Mardi	<input checked="" type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	Ajouter une plage
Mercredi	<input type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	Ajouter une plage
Judi	<input checked="" type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	Ajouter une plage
Vendredi	<input checked="" type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	Ajouter une plage
Samedi	<input type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	Ajouter une plage
Dimanche	<input type="checkbox"/>	De	0:00	à	0:00	Ajouter une plage

Je peux être flexible sur les horaires
 Je peux travailler pendant les vacances scolaires
 Je peux réaliser des accueils d'urgence
 Je peux me faire remplacer

MES PLACES DISPONIBLES [Modifier](#)

Une place Pour un enfant âgé de 2 à 4 mois À partir de maintenant	Une place Pour un enfant âgé de 2 à 4 mois À partir du 13/06/2020	Une place Pour un enfant âgé de 4ans À partir du 20/07/2020
--	--	--

Ce système de renseignement des disponibilités est le même que lors de l'inscription d'un assistant maternel.



L'affichage pour les parents

L'affichage pour les parents - la fiche d'un assistant maternel

[Retour aux résultats](#)

 **BRUCE WAYNE**
20 rue Test 75016 Paris
06 06 06 06 06
bruce@wayne.fr

Première disponibilité d'accueil : 15 juin 2020

Capacité d'accueil maximale : 2 places

Tarif horaire net compris entre 3,50€ et 4,50€

Bonne pratique : Avant l'embauche de l'assistant maternel, pensez à lui demander son agrément.
Consultez l'ensemble de nos bonnes pratiques sur [cet article](#)

PRÉSENTATION | HORAIRES DE TRAVAIL | DISPONIBILITÉS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- FORMATIONS
- BREVET DE SECOURISME
- ACCUEIL HANDICAP
- RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS
- LANGUES PARLÉES

LIEU D'ACCUEIL

MES HORAIRES DE TRAVAIL

Lundi	09h00 - 16h30	Mardi	13h00 - 16h30
Mercredi	09h00 - 11h30 13h00 - 16h30	Jeudi	13h00 - 16h30
Vendredi	09h00 - 16h30	Samedi	
Dimanche			

MES PLACES DISPONIBLES

 Une place Pour un enfant âgé de 2 à 4 mois À partir de maintenant	 Une place Pour un enfant âgé de 2 à 4 mois À partir du 13/06/2020	 Une place Pour un enfant âgé de 4ans À partir du 20/07/2020
--	--	--

MERCI pour votre participation!

Les prochaines dates:

- **Jeudi 18 novembre 2021: Visioconférence de 14h30 à 15h30:** Présentation de la semaine de la petite enfance avec Agir pour la petite enfance.
- **Jeudi 2 décembre 2021 Soirée à Famili Bulle:** « Les fêtes de fin d'année approchent, y-a-t-il des cadeaux réservés aux filles et aux garçons? »
- **Jeudi 13 janvier 2022:** Réunion départementale des RPE avec le Docteur Coniglio
- **Mardi 25 Janvier 2022:** Conférence avec Anne-Lise Ducanda « La surexposition aux écrans » 1/2 journée
- **Lundi 7 mars 2022:** Conférence avec Anne-Lise Ducanda ½ journée
- **Semaine de la Petite enfance du samedi 19 mars au 26 mars 2022:** 9^{ème} édition, « Les (re)trouvailles »
- **Jeudi 5 ou vendredi 6 Mai 2022:** Conférence « Egalicrèche » ½ journée = 1 j Atelier- Action